

JUSTIFICATIFS A FOURNIR POUR TOUTE PREINSCRIPTION

- une copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné).
- une copie de la carte d'identité (parents)
- une copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, bail, facture EDF, Eau, téléphone fixe.)

Si vous, ou seulement votre enfant, résidez chez un tiers, attestation sur l'honneur signée de la personne qui accueille + copie de sa carte d'identité + copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- la copie du jugement de divorce ou de séparation selon le cas.
- la copie de la page de vaccination du carnet de santé de votre enfant.

Si la préinscription est faite par un tiers : produire une attestation des parents donnant l'autorisation ainsi qu'une copie de la pièce d'identité des parents.
